



Programme immobilier  
«Les Arnaudes»



Carrefour Market  
ouvre ses portes  
à Roussillon



Bienvenue aux nouveaux  
Roussillonnais

N° 05  
Novembre 2015

# L'Édit'orial

de

# Roussillon

L'actualité de votre ville...

[www.ville-roussillon-isere.fr](http://www.ville-roussillon-isere.fr)



## Dossier scolaire Mon enfant à l'école

N° 05  
Novembre 2015

# Sommaire

Dossier scolaire p. 4

Urbanisme p. 8

Sport – enfance – jeunesse p. 10

Maintenance – travaux – sécurité p. 12

Santé – solidarité p. 14

Expression des groupes p. 16

Finances p. 17

Commerces p. 18

Patrimoine-culture et animations p. 20

Calendrier des animations p. 22

Loisirs p. 23



**Directeur de la publication :** Robert Duranton

**Directrice de la rédaction :** Véronique Mas

**Illustrations et photographies :**

Véronique Mas, Marie-Christine Hainaud,

Karima Achouri, Mathilde André

**Conception :** service communication

**Tirage :** 5000 exemplaires

**Téléphone :**

Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00

Fax : 04.74.29.01.02

**Site internet :** [www.ville-roussillon-isere.fr](http://www.ville-roussillon-isere.fr)

**Email :** [mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr](mailto:mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr)





# L'Édito du maire



Chères Roussillonaises,  
chers Roussillonnais, cher(e)s ami(e)s,

L'année 2015 se termine emportant avec elle son lot d'évènements prévus et imprévus. Ce qui était prévu se réalise, la sécurisation des principales artères de la ville, la réalisation du city-stade dans le quartier de Bel-Air, les travaux en cours dans le nouveau local de la police municipale, la réouverture de la Taverne, la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme et déjà la pose de la première pierre dans le quartier des Arnaudes.

Je souhaite apporter ici une mention spéciale au maintien de la Clinique Saint-Charles sur notre territoire. Bonne nouvelle de savoir que l'établissement restera, après mise aux normes et travaux nécessaires sur notre commune. Il reste seulement à conclure le contrat de vente entre Clinicé et Clinifutur. C'est un travail de longue haleine réalisé en collaboration avec les élus et les représentants de l'ARS qui a permis d'atteindre ce résultat.

Il en est également de projets en cours qui verront leur mise en œuvre en 2016.

Dans ce numéro dont le thème central porte sur l'école et l'éducation, vous découvrirez un sujet très intéressant sur la restauration scolaire avec la mise en place de circuits courts qui favorisent le développement des activités agricoles locales et le «bien-manger» de nos enfants, également, pour les plus grands, la création d'un nouveau Conseil Municipal Jeunes dont les élections se dérouleront en février 2016.

Enfin, vous avez pu remarquer sur vos feuilles d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) la baisse effective des taux comme nous nous y étions engagés.

Avant de conclure, je souhaite vous faire part de mon écoeurement face au saccage de notre école maternelle à Langevin. La solidarité a joué et je souhaite ici remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à la remise en état pour le lundi matin. Vous souhaitant bonne lecture. ■

Robert Duranton,  
maire de Roussillon

## Dernière minute...

Les actes qui se sont déroulés vendredi 13 novembre à Paris sont odieux. Leurs auteurs ne possèdent que cette lâcheté propre à ceux qui ne respectent rien. Ils n'ont qu'une finalité : déstabiliser la **FRANCE**. Ils se revendiquent de ces mouvances extrémistes qui ne supportent pas notre façon de vivre. Ils n'ont que violence et destruction en tête bien loin de nos valeurs républicaines.

**La LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ et la FRATERNITÉ, voilà ce qui nous pousse en avant.  
Nous sommes un pays libre et laïc, un peuple universel.  
S'ils veulent nous déstabiliser, ils n'y parviendront pas !**

À la violence, à l'arbitraire, au totalitarisme, nous répondrons par l'unité, la confiance et l'humanité. L'attitude que nous devons attendre de nos responsables politiques doit être sans concession. Elle sera efficace, directe et intransigeante, ne serait-ce que pour rendre hommage aux victimes innocentes du terrorisme aveugle.



# Mon enfant à l'école...



**Mardi 1<sup>er</sup> septembre la sonnerie de la rentrée a retenti dans les trois écoles Roussillonnaises. Il était une fois l'école...**

Contrairement à la croyance populaire qui voudrait que Charlemagne ait inventé l'école, dès la plus haute antiquité, il y a eu des écoles publiques annexées aux sanctuaires religieux, mais c'est lui qui a donné à l'école toute son importance en mettant ensemble les enfants des nobles et les enfants des pauvres destinés à l'étude et à l'église.

L'aventure commence en 1682, Jean-Baptiste de la Salle réussit à développer un important réseau d'écoles primaires chrétiennes, pour instruire le peuple. Il introduit les pratiques pédagogiques qui préfigurent la forme scolaire. En 1833 François Guizot fit créer une école publique de garçons dans les communes de plus de 500 habitants, puis en 1867 une école de filles.

Notre commune compte trois écoles, deux publiques et une privée. Mais remontons le temps juste un instant .... L'école St Jacques a vu le jour en 1906. Cette école accueillait les garçons. L'école pour les filles et jeunes enfants était située à l'angle de la place du château et de la rue Fernand Léger.

L'école Henri Wallon fut construite en 1936, un mur partageait la cour en deux parties, coté filles à l'est, coté garçons à l'ouest. Devenue trop petite après la guerre, des classes de garçons se trouvaient au château et des classes de filles dans la Grande rue. Ce qui nécessita la construction de l'école Langevin en 1954. Pourquoi ces deux noms d'écoles ?

En novembre 1944 est créée une «Commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement», présidée successivement par Paul Langevin et Henri Wallon. Trois ans plus tard, en juillet 1947, celle-ci remettait au ministre de l'éducation nationale son rapport, resté célèbre sous le nom de «Plan Langevin-Wallon». Ce plan avait pour but la démocratisation de l'école et l'égalité des chances.

Actuellement les écoles publiques et privée de la commune, maternelles et élémentaires confondus, scolarisent 1046 enfants. L'école Langevin comprend 5 classes maternelles et 9 classes élémentaires, l'école Wallon 7 classes maternelles et 11 classes élémentaires dont une CLIS (classe d'intégration scolaire). L'école St Jacques, quant à elle, recense 4 classes maternelles, 7 classes élémentaires dont une CLIS.

Plusieurs classes élémentaires sont équipées en VPI dans chaque école. Un VPI est un Vidéo Projecteur Interactif contenant un dispositif qui va repérer la position d'un stylet et en traduire les mouvements pour les projeter sur un tableau blanc classique.

Plusieurs sorties scolaires sont effectuées chaque année et en 2015, nos petits écoliers ont pu visiter la forteresse de Mornas, le musée du parchemin, le musée des papeteries d'Annonay, l'aquarium de Lyon, le musée d'art moderne et le planétarium de Saint Etienne... ■



# Top là les T.A.P !!!



La réforme scolaire de 2014, inadaptée, mandatée dans les écoles publiques a fixé 9 demi-journées de classe par semaine dont le mercredi matin obligatoire et des journées plus courtes. Elle a imposé aux communes la mise en place des T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires).

Un travail important pour le personnel administratif, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)...et l'association Pass-r'ailes qui a géré ces activités périscolaires en répondant aux attentes des enfants et des parents.

## Pour l'année 2015-2016, les TAP sont payants mais non obligatoires.

Les enfants peuvent être inscrits au choix une ou deux fois par semaine. Deux cartes possibles sont à disposition, soit annuelle pour un tarif de 85 €, soit périodique pour un tarif de 18 €.

Les inscriptions aux TAP se font en mairie.

L'association Pass-r'ailes coordonne les T.A.P avec du personnel communal. Plusieurs activités sont proposées, sportives comme le basket, ainsi que des jeux de société et des jeux divers (construction, motricité, bricolage).

## Planning des ateliers pour l'année 2015/2016

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Maternelle Wallon	15h45 - 17h15		15h45 - 17h15	
Élémentaire Wallon	15h45 - 17h15		15h45 - 17h15	
Maternelle Langevin		15h45 - 17h15		15h45 - 17h15
Élémentaire Langevin		15h45 - 17h15		15h45 - 17h15



# La garderie scolaire

Si vos enfants doivent aller à la garderie scolaire, vous devrez avoir rempli un dossier en mairie, acheter vos tickets dont le prix est de 1,50 € et inscrire votre enfant une semaine à l'avance sur les listes accrochées à la garderie.

Jeux de société, coloriage et ballons sont mis à disposition des enfants.

Si vous souhaitez qu'à l'issue de l'atelier TAP, votre enfant soit inscrit en garderie, vous devrez impérativement le signaler lors de l'inscription. Il sera «systématiquement» conduit à la garderie.

Si cette inscription devait être occasionnelle, vous devrez alors l'inscrire chaque semaine sur les listes accrochées à la garderie. La garderie scolaire à l'issue des T.A.P est incluse dans le tarif.





# De l'arbre à l'assiette, à la cantine scolaire

## Le circuit-court allie Proximité et Qualité.

Deux cent cinquante repas sont préparés chaque jour par la cuisine centrale de Roussillon. Savez-vous que vos enfants des écoles publiques Henri Wallon et Paul Langevin profitent d'aliments provenant du circuit-court ?

**L** Le circuit-court est un moyen de distribution dans lequel il ne peut y avoir plus d'un intermédiaire, le personnel de la cantine est donc en lien direct avec les producteurs qui leurs fournissent fruits et légumes.

Les circuits-courts apportent des denrées fraîches. Cela fait partie de l'éducation au goût, c'est sensibiliser les jeunes à l'intérêt de consommer des produits issus de leur terroir.

Cette distribution offre des avantages uniques, Damien Archier, Responsable de la cantine scolaire nous parle des fruits :

*«Être en contact avec le producteur permet des demandes précises, je peux exiger par exemple des poires de petites tailles et déjà mûres. Ce qui permet aux enfants de profiter de fruits bien juteux et adaptés à leurs petites mains.»*

Certains produits ne sont pas toujours accessibles en circuit-court, cela dépend du temps de transformation des aliments ou de la saison. Cependant, le restaurant scolaire tente de faire appel le plus possible à des associations telles que «Bleu Blanc Cœur» qui ont une démarche d'intérêt nutritionnel et environnemental.

La cantine scolaire de Roussillon se réfère, en partena-

riat avec des nutritionnistes au GEMRCN «Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition» dont le but est d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis en collectivité.

Le personnel de cuisine fait de véritables efforts pour offrir des menus avec des produits de qualité, variés et équilibrés à nos petits Roussillonnais. ■





Petite enfance

# À la crèche la Garinette, une ambiance «maison» pour les «tout petits»

La micro-crèche la Garinette, située 17A Chemin de Battamar, allie les avantages de la collectivité et le coconing de la maison. Elle a pour mission d'accueillir 10 enfants de la fin du congé de maternité jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 à 19 heures.



**C'**est un lieu de douceur et de découvertes, convivial et rassurant permettant le respect de la personnalité et l'unicité de chaque enfant, mais aussi un lieu de rencontre, d'écoute et de discussion pour les parents, les professionnels et les intervenants (psychomotricienne, conteur...).

L'encadrement par une équipe de professionnels diplômés et expérimentés favorise le respect des besoins de chaque enfant en termes de sécurité, de repos, d'épanouissement et d'apprentissage.

*Marie-Thérèse Lambert,  
adjoindé déléguée au cadre de vie,  
innovation et vie scolaire*

Cette équipe dynamique et motivée met tout en œuvre pour développer un climat de confiance et de bien être en faisant preuve de rigueur, de disponibilité et de discipline.

Les micro-crèches ont pour but d'offrir des places supplémentaires de garde et de proximité en répondant aux besoins d'une population, permettant ainsi l'installation de nouvelles familles. ■

**Renseignements :**

Tél : 04.74.86.43.87

Mob : 07.82.09.48.77

Mail : [microcreche.lagarinette@Yahoo.fr](mailto:microcreche.lagarinette@Yahoo.fr)

Site : <http://microcreche-lagarinette1.e-monsite.com/>

# Programme immobilier « les Arnaudes »

## Logements sociaux aux Quatre Meilles



Michel Mas au centre, inaugure le programme accompagné de Marie-Hélène Vincent, première adjointe à droite et de M. Combes, vice-président d'Habitat Dauphinois



Pose de la première pierre avec de gauche à droite : M. Mas, adjoint délégué à l'urbanisme, M. Combes et M. Pouly : vice président et directeur-adjoint d'Habitat Dauphinois à l'occasion de l'inauguration du lotissement des Arnaudes.



Les familles des personnalités qui ont donné leur nom aux deux rues.

Un programme de 49 logements individuels vient d'être lancé à Roussillon, 20 logements de type T4 seront disponibles en locatif social, et les 29 restants, T3 et T4, seront disponibles en accession sociale.

Nés de la collaboration entre la Commune, Habitat Dauphinois promoteur immobilier et Sylvain Magnan (architecte), les logements des Arnaudes devraient voir le jour d'ici 18 à 24 mois. Les loyers ont été fixés par le promoteur entre 400 et 500 € suivant le type de logement.

En plus de fournir des logements sociaux de qualité dans un cadre de vie agréable, ce lotissement permet de s'approcher des 20% de logements sociaux requis par l'État.

Une centaine d'invités, dont les riverains, ont été conviés sur le chantier le 1<sup>er</sup> octobre dernier pour participer à l'inauguration des deux nouvelles rues de ce futur quartier et à la pose de la première pierre par Michel

Mas, conseiller délégué à l'urbanisme.

Ces nouvelles rues ont été nommées Louis Latard et Daniel Bosc. La municipalité a tenu à convier la famille de ces derniers pour le baptême des deux voies.

Josette Bonnet, conseillère municipale et petite fille de Louis Latard, ancien maire de Roussillon, a dévoilé la première plaque, puis ce fut le tour des petits enfants de Daniel-Bosc, dernier poilu Roussillonnais, de dévoiler la seconde. ■

*Michel Mas,  
conseiller municipal  
délégué à l'urbanisme*



## Historique...

### Louis Latard

Ancien maire de Roussillon de 1945 à 1959.

Louis Latard a été conseiller municipal en 1929, adjoint en 1933, et maire en 1945. Il s'est toujours beaucoup investi dans l'avenir des jeunes écoliers de Roussillon, il a entre autre participé à la mise en œuvre du groupe scolaire Langevin. Il a d'ailleurs été décoré de l'ordre des palmes académiques en 1956.



### Daniel Bosc

Dernier poilu Roussillonnais, décédé à l'âge de 99 ans.

Daniel Bosc est un héros de guerre. Il a été décoré de la légion d'honneur dans la commune le 11 novembre 1995. Personnage connu et respecté à Roussillon, une double-page lui a été consacrée dans le livret du centenaire de la première guerre mondiale édité par la ville.

## Documentation...

### Recommandations architecturales

La ville de Roussillon a fait éditer un Guide Pratique de «Recommandations» pour une meilleure intégration paysagère des maisons individuelles à Roussillon. Ce guide réalisé par la commission d'urbanisme est disponible en mairie et sur le site de la ville.

[www.ville-roussillon-isere.fr](http://www.ville-roussillon-isere.fr) – rubrique urbanisme.



## PLU : Où en est-il ?

La procédure de révision du POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme) est arrivée dans son avant dernière phase administrative, avec l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie du 28 septembre au 30 octobre 2015.

Une enquête publique est une procédure de consultation du public, préalable à la prise de certaines décisions administratives concernant des opérations d'aménagement, de planification, de servitudes...

C'est une procédure qui, avant approbation du document d'urbanisme, informe le public et lui permet de mieux comprendre son opportunité, les enjeux en présence, les intérêts soulevés, les choix effectués et les impacts qui en découlent.

À compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur va émettre son rapport et ses conclusions qui permettront les derniers ajustements possibles sur les orientations d'urbanisme et les décisions prises.

## Conseil Municipal Jeunes,

# Deviens candidat et prends la parole !

**L**e renouvellement du CMJ est en route. La campagne électorale se déroulera au cours des mois de Novembre et Décembre, des livrets d'information seront édités par la ville en collaboration avec le centre social roussillonnais. Ce conseil municipal jeunes sera composé de 16 membres scolarisés en 5<sup>ème</sup> des collèges de l'Édit et Jeanne d'Arc.

Les candidats devront être Roussillonnais. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 19 Décembre.

Les élections sont fixées les 9 et 11 Février 2016. Après les vacances de Février le CMJ sera installé. Le but de ce conseil est de donner la parole aux jeunes et à les sensibiliser à la gestion des projets collectifs, à une démarche et une implication de citoyen au sein de la commune. ■

*Josette Bonnet,  
Conseillère municipale*



## Le cross de la cité scolaire de l'Édit

Le traditionnel cross de l'Édit a eu lieu le mercredi 13 octobre, par une froide matinée d'automne, où cependant la bonne humeur, la convivialité et l'esprit sportif étaient au rendez-vous.

Ce sont 800 élèves qui ont chaussé leurs baskets allant des classes de CM2 à celles de terminales, sans oublier les profs. Suivant les niveaux, la distance à parcourir variait de 1 830 à 3 120 mètres. Les vainqueurs se sont

vus remettre une coupe ou une médaille suivant leur place sur le podium.

L'équipe d'EPS a tenu à féliciter l'ensemble des participants, le personnel du collège, les services techniques de Roussillon, et remercier la municipalité pour sa participation aux bons de coupes des vainqueurs. ■

*Véronique Mas,  
adjointe déléguée au sport,  
à la jeunesse et à la communication*



# Un city-stade

## très prisé



De gauche à droite : M. le maire, M<sup>me</sup> Bonnet, conseillère municipale, M. Rousvoal adjoint délégué à la maintenance et aux travaux et M. Perazio.

**L**e nouveau city-stade de Roussillon s'installe à Bel Air sur un terrain de 3000 m<sup>2</sup>. Ce site deviendra un espace entièrement dédié au sport et aux rencontres, favorisant également le lien intergénérationnel. Un vrai lieu de vie !!

De nombreuses activités seront proposées en libre accès, du mini foot, du basket, du volley, du hand, du tennis et du badminton, le tout sur un terrain en herbe synthétique pour minimiser les chutes.

Les jeunes ont été associés en amont, afin de les responsabiliser sur cet équipement qui leur est destiné. Ils se sont beaucoup investis lors de sa construction avec Nourredine Boudjafah. ■

## La Boule qui Tête

L'association sportive est affiliée à la Fédération française de «Sport boule» autrement appelé «Lyonnaise ou Longue». Le boulodrome municipal, réaménagé par la ville de Roussillon est ouvert tous les mercredis à partir de 15h.

Tél. : 06 11 36 05 65.



*Véronique Mas,  
adjointe déléguée au sport,  
à la jeunesse et à la communication*

Voirie

## La Rénovation de l'éclairage public

Le changement d'une partie des anciens ballons fluo de l'éclairage public de notre ville commencé en 2014 va se poursuivre cette année. Et ce sont environ 60 ballons fluo qui ont été remplacés par des nouveaux éclairages type led, comme par exemple Montée de l'Enclos, rue Yves Farge ou Montée des Chals. Ce changement des anciens ballons fluo a été rendu obligatoire par le fait que les ampoules ne seront plus disponibles sur le marché puisqu'elles ne seront plus fabriquées et désormais interdites. Ces nouveaux éclairages permettent une meilleure diffusion et répartition de la lumière et sont beaucoup moins

énergivores. Cette année il est prévu de remplacer environ 70 anciens ballons fluo dans quelques rues dans le bas de Roussillon, telles que les rues Verguin y compris impasse Montgolfier et impasse Chassagne, Victor Hugo, Verlaine, Vialon, Anatole France, Beyle-Stendhal en partie, Vercruysse et Claude Bernard ainsi que quelques lampes rue des Ayencins. Au total il est programmé de remplacer 800 ballons fluo sur presque 10 ans. Ces travaux ont été confiés au SEDI, Syndicat Des Énergies de l'Isère. Le coût global est estimé à environ 800 000 €.

## Des passages piétons surélevés

avenue Jean Jaurès



*Marc Rousvoal,  
adjoint délégué  
à la maintenance et aux travaux*

Pendant le mois d'août ont été posés par la CCPR à notre demande dans l'avenue Jean Jaurès trois passages piétons surélevés à des endroits stratégiques : un devant le centre social et deux devant l'école Langevin. Ces passages répondent parfaitement à un problème de sécurité. En effet plusieurs accidents impliquant nos jeunes enfants sont survenus ces dernières années. La présence d'entrées de jeunes élèves à l'école Langevin et une haute fréquentation de l'avenue par de nombreux véhicules roulant parfois à une vitesse excessive nous a conduit à mettre en place ces passages piétons afin de ralentir la vitesse dans cette avenue et de protéger nos bambins. Ces passages ont été mis en place pendant les vacances scolaires afin de minimiser le plus possible la gêne aux conducteurs. Un quatrième passage de ce type sera mis en place prochainement au niveau de la poste toujours dans cette avenue Jean Jaurès.



# Un nouveau parking à Bel Air

Dans le courant du mois d'octobre, les travaux pour l'aménagement d'un parking situé au 14, avenue Bel Air, ont débuté.

Ce parking, doté d'une dizaine de places, a pour but de supprimer le stationnement le long d'une partie de l'avenue Bel Air et d'améliorer la circulation à double sens, qui s'avérait de plus en plus difficile à cet endroit.

Deux projets avaient été envisagés. Le premier consistait à élargir l'avenue Bel Air sur une centaine de mètres, devant la complexité des travaux et des coûts engendrés pour ce faire, ce projet a été abandonné. Le second a donc été adopté pour une construction sur un terrain de l'OPAC.

Cet aménagement a été conduit conjointement par l'OPAC 38, la mairie représentée par J-C Canario et bien entendu les riverains. Ces travaux ont été suivis par les services techniques de la ville, en attendant la mise en place d'une nouvelle signalisation de cette avenue.



*Jean-Claude Canario,  
adjoint délégué au logement  
et aux affaires sociales*

## Sécurité

# La police municipale fait peau neuve



Situé derrière la poste place Alfred Poizat, le nouveau poste de la police municipale est en train de voir le jour.

Ce bâtiment moderne doté des dernières technologies répondra désormais aux normes d'accessibilité aux

personnes dites PMR (personnes à mobilité réduite) ce que ne permet pas le local actuel, et ceci en adéquation avec la loi concernant les ERP (Établissement Recevant du Public) répondant ainsi parfaitement aux Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmé).

Cet établissement est conçu pour la mise en service du futur système de vidéo-surveillance de notre commune. Il était nécessaire pour la mise en place d'un tel système, d'avoir un local totalement sécurisé et isolé pour le visionnage des images, mais aussi climatisé pour le bon fonctionnement de la partie informatique.

Dorénavant, les agents seront plus proches des services administratifs de la mairie avec qui ils sont amenés à travailler au quotidien.

*Didier Charpenay,  
adjoint délégué à la sécurité,  
à l'environnement et à la circulation*

## Ambiance chaleureuse au repas des aînés

Avec ses tables nappées, le gymnase Baquet avait déjà des airs de fête le samedi 7 novembre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux Séniors Roussillonnais âgés de 71 ans et plus. Ajoutez plus de 300 personnes et une animation musicale pleine d'entrain... un bon cocktail pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.

Outre les habitués, de «nouveaux» séniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif. L'occa-



sion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas, pour un moment convivial.

Un rendez-vous rendu possible par l'implication du CCAS, aux côtés des élus pour l'organisation de cette manifestation d'importance.

Durant cette journée, beaucoup ont montré leur secret pour rester en forme : la danse. Nos séniors ont fait la preuve de leur dynamisme. Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver dès le mois de novembre prochain pour ce rendez-vous incontournable. ■

*Jean-Claude Canario,  
adjoint délégué au logement  
et aux affaires sociales*



A l'occasion de la semaine bleue initiée par la Ville de Roussillon, une journée spéciale a été organisée en coopération avec le CCAS, mercredi 14 octobre pour la prévention des hépatites avec un stand sur le marché de Roussillon. Cette action était soutenue par deux associations, Prométhée Alpes-Réseau, et l'IREPS Éducation Santé Rhône-Alpes.

L'enjeu de ces journées est capital pour sensibiliser la population aux risques de ces maladies et donner à tous un accès à l'information. En effet les statistiques de nouvelles contaminations d'hépatites sont élevées.

Sur l'espace «Vivre et bien vivre», deux infirmières, en présence d'un médecin, ont effectué des dépistages durant cette matinée, dépistage suivi d'une collation

## Prévenir l'hépatite

### Journée de dépistage en Isère

offerte par la municipalité.

Comment se passe un dépistage ? Une simple prise de sang suffit, il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Il est possible de se faire dépister soit dans un laboratoire, soit dans un CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit) ou un CCDDIST (Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles.).

Les dépistages sont confidentiels, anonymes et gratuits.

*Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :*  
<https://www.hepatites-promethee.org>  
<http://isere.education-sante-ra.org>  
[www.soshepatites.org](http://www.soshepatites.org)



## La semaine bleue

# Une action pour nos aînés

Si à l'origine la Semaine Bleue créée en 1945 avait surtout pour vocation d'aider les personnes âgées par des quêtes et des collectes, elle est aujourd'hui l'occasion de mettre en avant les actions qui sont faites par et pour les retraités et les personnes âgées, notamment en montrant toute la richesse de l'intergénérationnel, des échanges de savoir, de savoir-faire aussi et de solidarité.

Cet évènement a été relayé sur notre commune du 12 au 18 octobre. De nombreuses animations et ateliers ont été proposés au public avec entrée libre sur le thème «*À tout âge, être créatif et citoyen*», notamment une projection de film évoquant le bien vieillir, une marche avec évocation culturelle, une animation chansons et de multiples expositions (origami, aquarelle, sculptures sur bois, loisirs créatifs, maquettes en allumettes, diverses collections...) pour le plus grand plaisir de nos séniors.



La deuxième édition du forum santé, initiée par M<sup>me</sup> Krekdjian et le CCAS, a eu lieu au Sémaphore le 9 octobre 2015.

Vingt quatre associations étaient présentes, proposant des conseils ou présentant des soins adaptés.

Qu'il s'agisse de l'autonomie, du maintien à domicile, de l'accompagnement physique ou moral, de matériels adaptés à l'handicap, tous les exposants étaient présents de 10h à 18h en continu. L'entrée était libre et ouverte à tous.

Cette journée a commencé par l'intervention de Robin, jeune autiste qui avait demandé de pouvoir intervenir et s'entraîner pour une prise de parole en public afin de participer à un congrès sur l'autisme qui a eu lieu à Paris

## Forum santé

# «Santé-vous» bien ! S'informer pour être acteur de sa santé

en novembre. Elle s'est terminée par une conférence sur «l'éducation thérapeutique» proposée par deux médecins.

Le nombre de maladies chroniques est en constante augmentation. Les maladies chroniques touchent en France plus de 15 millions de personnes dont la moitié relève d'une prise en charge au titre des affections de longue durée.

L'éducation thérapeutique doit permettre aux malades de vivre avec leurs maladies, tout en essayant de réduire ou retarder le plus longtemps possible l'apparition des complications et en améliorant leur qualité de vie. ■

*Béatrice Krekdjian,  
adjointe déléguée à la santé,  
aux personnes âgées et au handicap*

# Vos élus s'expriment

## La municipalité construit et travaille pour les Roussillonnais loin des polémiques stériles, en conjuguant action et gestion !

Nos débats de campagne électorale, soulignaient l'importance du maintien de l'offre hospitalière sur notre territoire. C'est chose faite, dès que le transfert de propriété sera réalisé avec l'ensemble des emplois conservés.

Nous traitons les dossiers urgents : sécurité, commerce de proximité, fiscalité, aménagement urbain, cadre de vie, politique de la ville et lien social...

Le temps des incertitudes et des désillusions est maintenant derrière nous. C'est un nouveau souffle qui s'étend sur Roussillon. C'est le signe d'un nouvel élan avec l'arrivée d'entreprises performantes.

Roussillon doit redevenir un carrefour technique, commercial, un poumon du territoire, un véritable tremplin.

Après dix-huit mois de mandature, nous sommes maintenant certains d'un fait, c'est la seule capacité des élus à s'engager qui permet le développement d'une commune et d'un territoire.

La précédente mandature se cramponnait au silence, attendait un déclic qui ne venait pas, subissait sans agir, vivait en sous régime, bref avait toutes sortes de raisons de ne rien changer.

L'immobilisme, la résignation, ça c'était avant !

Une résignation figée, un attentisme inutile, à l'origine de toute défaite ou naufrage, un espoir vain et une paralysie têtue, ça c'était avant !

Nous avons la volonté de redonner à Roussillon ses lettres de noblesse trop longtemps enfermées dans les caves de son château. Roussillon doit briller, et ses habitants seront fiers d'appartenir à une communauté dynamique et confiante dans l'avenir. C'est l'envie qui pousse les hommes à leurs desseins sûrement pas la tiédeur.

### Les élus de la majorité municipale :

*R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal, M. Mouchiroud, J.-P. Cayot, G. Boussard, M. Mas, H. Breyse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, G. Petinataud, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon.*

## Une opposition relais de vos attentes.

Nous sommes une opposition constructive et nous refusons que vos droits ne soient plus respectés pour des motivations politiques, voire idéologiques. Les raisons budgétaires sont prétextes : le maire gaspille les financements «Politique de la ville», mais les heures de piscine et de musique pour les écoles sont diminuées, les activités périscolaires que le maire veut supprimer, deviennent payantes tout en étant de moindre qualité d'où des utilisateurs de moins en moins nombreux. Prétexte budgétaire aussi quand le maire se désengage de T.E.C limitant l'éducation culturelle des enfants et les spectacles pour adultes sans aucun projet de remplacement sinon des activités sporadiques. Seule la commission «Santé» a proposé plusieurs animations de qualité mais sans grand succès public.

De fausses raisons budgétaires sont aussi invoquées pour obliger nos aînés à choisir entre un repas ou un colis, pour supprimer des emplois utiles alors que des embauches de

complaisance sont réalisées, pour diminuer les subventions aux associations alors qu'elles contribuent à la nécessaire cohésion sociale. Nous demeurons une opposition constructive, appelant à une solidarité intercommunale pour l'aménagement du territoire en luttant pour un réel établissement de soins et non un centre de premier secours, «au rabais», proposant la création de centres publics de santé. Nous demandons une vraie concertation pour l'aménagement des quartiers, l'amélioration de la circulation dans Roussillon au bénéfice de tous, hors de tout privilège et le développement de transports non polluant. Alors, continuez à nous faire connaître vos attentes, nous les relayons activement.

### Les élus de l'opposition municipale :

*Patrick Bédia, Martine Cabrera, Roland Dumas, Bernard Pernot, Laurence Piot, Mireille Richoux, Jean-Paul Vignoud.*



# Vers une accessibilité généralisée

## Accès à tout pour tous.



La loi handicap du 11 février 2005 précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les établissements recevant du public (E.R.P.) doivent être les mêmes que celles des personnes valides, ou à défaut d'une qualité d'usage équivalente.

L'accessibilité, pour les personnes handicapées, des établissements recevant du public (administrations publiques, commerces, bureaux, hôtels, restaurants...) des transports et de la voirie, devait être achevée au 31 décembre 2014, selon le calendrier fixé par la loi «Handicap» du 11 février 2005.

Les retards pris pour la mise aux normes d'accessibilité, en particulier des bâtiments, ont amené le législateur à accorder un délai supplémentaire.

Les établissements recevant du public (E.R.P.) non conformes aux règles d'accessibilité au 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont tenues de présenter un Agenda d'Accessibilité Programmé (A.D.A.P.) qui permet d'engager des travaux nécessaires dans un délai limité.

Les bâtiments communaux n'étant pas aux normes d'accessibilité au 01/01/2015, l'Agenda d'Accessibilité Programmé a été déposé à la sous-préfecture de Vienne avant la date de forclusion du 27 septembre 2015.

Ce dispositif comprend les actions nécessaires à la mise en accessibilité, le programme et les financements.

La durée de ce dispositif est fixée à 6 ans, son coût sera aux alentours de 400 000 €.

*René Pey,  
adjoint délégué aux finances*

# Les Nouveaux commerces

## à Roussillon

Entre Juin et Septembre 2015, trois nouveaux commerces ont émergé à Roussillon. Audacieux, ces projets contribuent au dynamisme de notre commune en proposant des services nouveaux et de proximité pour les Roussillonnais

### Carrefour market

## Un Carrefour Market ouvre ses portes à Roussillon.

Du choix, de la qualité, des services...



Les locaux sont refaits à neuf avec une belle décoration et un parking adapté.

Une offre de services complémentaire est proposée aux clients avec la mise en place d'une borne multiservices. Cette borne permet de visualiser le plan du magasin, et donne aussi d'autres informations comme des recettes, elle permet également aux clients de laisser des avis et des commentaires. Une équipe compétente vous accueille du lundi au samedi de 8h30 à 20h, et le dimanche de 9h à 12h30.

*Carrefour Market Roussillon*  
9 Avenue Jacques Prévert  
Tel : 04 74 86 23 98

### Le Jemini's Bar

## Jemini's Bar

Bar, Brasserie, Jeux, PMU, mais aussi...



Une large terrasse, une annexe lumineuse privatisable, un coin PMU cosy et moderne, le Jemini's Bar sort de l'ordinaire en restant authentique. C'est en toute convivialité que les clients pourront profiter de la retransmission des matchs, ou de soirées à thème qui animent le bar. Les nombreuses places de parking à proximité ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite rendent votre visite aisée.

*Infos pratiques :*

93, Avenue Gabriel Péri

Tel : 04 74 29 83 44

*Horaires d'ouverture :*

- Lundi et dimanche: 6h30 – 14h

- Mardi : 6h30 – 19h

- Mercredi et jeudi : 6h30 – 20h

- Vendredi : 6h30 – 21h/Samedi : 8h – 19h



## Gîte Charles IX

### Gîte Le Charles IX – Comme à la maison ...

Un pari touristique gagnant au cœur de Roussillon. À l'extérieur comme à l'intérieur, le lieu a tout pour plaire. La tranquillité du site et la proximité du village sont de sérieux atouts. Monsieur et Madame Imblot vous accueillent dans cette chaleureuse maison avec une salle de réception digne d'une annexe de château et un véritable écrin de verdure privatif en plein centre-ville.

#### Infos pratiques :

1 rue tranchant 38150 ROUSSILLON

Tel : 04-74-53-63-66

06-27-48-48-47

Mail : [lecharlesIX@gmail.com](mailto:lecharlesIX@gmail.com)

Site : <http://lecharlesix.wix.com/bienvenuechezvous>



Gérard Boussard,  
Conseiller municipal délégué chargé de l'emploi

## Formation

### Le Greta une réponse sur mesure et de proximité à la cité scolaire de l'Édit

Le 15 octobre dernier, Pascale Macé-Barril, directrice du Greta Nord-Isère et Gilo Faraone, proviseur de la Cité scolaire de L'Édit ont inauguré les locaux du Greta implantés au cœur même du lycée technique.

En présence d'élus, Robert Duranton, maire de Roussillon et vice-président du Département s'est particulièrement intéressé aux offres de formations proposées.

L'ouverture d'une Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) a vu le jour dès septembre, financée en partie par la région.

L'Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) est un outil de formation puis d'entraînement pour les métiers du tertiaire.

C'est une entreprise fictive dans sa production, créée dans un but pédagogique, qui reproduit grandeur nature toutes les fonctions tertiaires de l'entreprise. Les stagiaires accueillis sont considérés comme des salariés d'entreprises placés dans une situation de travail concrète. Les postes de travail permettent d'acquérir, de compléter et ou de développer une expérience pro-



fessionnelle dans le secteur d'activité tertiaire par une mise au travail, des situations d'apprentissage concrètes et l'utilisation de supports et documents réels, utilisés en entreprise.

C'est en fonction des besoins du territoire, que le choix de l'objet social de cette entreprise fictive s'est tourné vers ce qui touche aux fruits, d'où son nom «Rhoyal Fruits».

«Rhoyal Fruits» forme aux métiers de technicien de paie, technicien de comptabilité, assistant administratif polyvalent, assistant de gestion commerciale et assistant ressources humaines.

La formation est de 9 semaines de 35 heures, suivie de 4 semaines de stage en entreprise.

De nouvelles formations seront proposées en 2016 dans les domaines de l'électricité, la maintenance industrielle, le socle de connaissances et compétences professionnelles (S2CP), le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et la préparation aux concours administratifs.

## Fête des classes en 6

# Les classes renaissent à Roussillon

La fête des classes est une longue préparation à laquelle les conscrites et conscrits s'investissent. Tant que la volonté de faire vivre les traditions animera ceux qui y sont attachés, celles-ci traverseront les ans. La tradition a du bon, c'est tout simplement l'histoire de notre vie...

Sous l'impulsion de Chantal Chardon, Marie-Christine Hainaud et Thierry Sassolas, conseillers municipaux de Roussillon, l'association des classes en 6 a procé-



dé à l'élection du bureau. Anouk Gomez, dynamique et pétillante, va assurer la destinée des classes en 6, en tant que présidente. Elle sera assistée de Jacques Sintès, vice-président, tandis que Charles Gallay devient trésorier et Annabelle Soares, secrétaire. La cotisation annuelle est de 10 euros.

N'oubliez pas de réserver votre 24 janvier prochain au Sémaphore pour leur premier thé dansant !!!

*Chantal Chardon – M.Christine Hainaud - Thierry Sassolas  
Conseillers Municipaux*

## Nouveaux Roussillonnais

# Bienvenue aux nouveaux Roussillonnais

La réception d'accueil des nouveaux habitants est une tradition. Elle a lieu au mois de septembre et permet de présenter la commune aux nouveaux Roussillonnais et d'établir le contact avec les élus et les services.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services... Elle permet aussi aux nouveaux arrivants de visiter notre magnifique château, datant du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Ce château a été le témoin d'un événement qui nous semble bien loin mais qui garde toute son importance dans notre vie quotidienne... En effet, c'est ici que l'Édit de Roussillon a été signé, édit qui fixait le premier jour de l'année au 1<sup>er</sup> janvier.



La cérémonie invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique...

Cet événement est un moment de partage, de convivialité et l'occasion de tisser des liens. Chacun peut repartir avec une pochette contenant des informations pratiques sur les services municipaux et la vie à Roussillon.

Ce rendez-vous fut également l'occasion pour les élus, et les associations présentes, de mieux connaître ces nouveaux Roussillonnais et de favoriser leur bonne intégration, en leur présentant notamment les différents services rendus à la population et les manifestations qui participent chaque année à l'animation de la vie roussillonnaise sur un diaporama réalisé par la ville.

*Véronique Mas,  
adjointe déléguée au sport,  
à la jeunesse et à la communication*



# Le retour de l'alambic à Roussillon



**L** Le distillateur Alain Bourrion est venu pendant quelques jours proposer ses services et son alambic au bord de l'étang.

Bien que rénovée, c'est la même machine qui depuis soixante dix neuf ans est utilisée pour la distillation.

La température commence doucement à monter. Appréciable quand le petit vent matinal se veut plus frais, Alain Bourrion vient de remettre du bois dans sa machine. Le vieil alambic va encore tourner ce matin.

Alors, ça aspire, ça chauffe, ça coule. Le tout dans la vieille carlingue de 1936. La technique est rodée. *« Mon père faisait cela, aujourd'hui c'est moi et demain ce sera ma fille Stéphanie qui reprendra le*

*flambeau »*, raconte Alain Bourrion.

Tout au long de l'année, M. Bourrion parcourt les routes pour proposer ses services, il suffit juste de prendre rendez-vous pour qu'il distille vos fruits comme la prune et le raisin.

Ce fut l'occasion, le huit octobre de cuire quelques saucisses, andouillettes et lard à la grappe, leur conférant cette saveur si particulière pour le bonheur des papilles des connaisseurs, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

*À consommer avec modération.*

## La salle Sebastiano Serlio se fait une petite beauté !

**C'**est sous l'égide de l'ABF, Architectes des Bâtiments de France, que le plafond de la salle Serlio a retrouvé toute sa splendeur. Le plafond dit en fougères a été entièrement démonté et remis en état à l'identique. Pour compléter cette rénovation, nos électriciens ont remis aux normes le système électrique et installé un nouvel éclairage. Seize nouveaux spots de type LED ont remplacé les anciennes ampoules afin de fournir un



éclairage plus lumineux et plus économique.

En parallèle avec la rénovation de cette salle, les anciens escaliers en pierre de molasse ont été remplacés par de nouveaux escaliers moins friables et plus résistants.

Après quelques mois de travaux, c'est donc dans ce nouveau cadre que la salle Serlio vous accueillera pour de nouvelles expositions, concerts ou autres manifestations.

*Marie-Hélène Vincent,  
adjointe déléguée à la culture,  
au patrimoine et à l'animation de la Ville*

# Le calendrier de vos manifestations à Roussillon



● **Spectacle Didier Gustin est inimitable**

organisé par la Ville de Roussillon

Vendredi 4 décembre 2015

à 20h30 au Sémaphore

Renseignements et billetterie

à l'accueil de la mairie de Roussillon au 04 74 29 01 01.

Prix : 15 €.

● **Illuminations**

Mardi 8 décembre 2015

Le château renoue avec la tradition des illuminations, où de nombreuses bougies scintilleront aux fenêtres.



● **Portes ouvertes Ado'cité**

Samedi 12 décembre 2015

de 14h à 18h à l'espace Ado'cité

- Graff, démonstration de Hip-Hop avec les Rember Crew,
- Démo informatique,
- Vente de crêpes, gaufres, chocolat chaud,
- Exposition temporaire des actions faites à l'ado'cités.



● **Teens Party**

boom organisée par l'association «Roussillon Animations»

Samedi 19 décembre 2015

de 14h30 à 18h30 au Sémaphore.

Vous avez entre 12 et 15 ans, venez faire la fête en toute sécurité

- Manifestation encadrée par des adultes.
- Participation avec autorisation parentale.
- Entrée : 2 € avec boissons sans alcool à volonté. Présence d'un DJ.



● **Voeux du maire à la population**

Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2015 à 18h au Sémaphore à Roussillon




# Le gâteau du Yaourt de L'Automne



- 1  pot de yaourt
- 2  *grasses* de crème de marron
- 3  oeufs
- 1  d'huile
- 2  de  sucre
- 3  de  farine
- 1/2  de levure
- 2  *bonnes* de noix

Mélanger les ingrédients au fur et à mesure dans l'ordre.

Verser dans un  beurré.

Enfourner à 180°C pendant *environ* 40 minutes

FRANÇOIS CHRISTIN ET ANIM'15 PRODUCTIONS PRÉSENTENT

Didier

# GUSTIN

*Est inimitable*

**ANNULÉ**

**4 décembre 2015 | 20h30 | Sémaphore à Roussillon**

Billetterie : accueil de la mairie 4 place de l'Édit, 38150 Roussillon.

Renseignements : 04 74 29 01 00.

Prix : 15 €

